

INVENTAIRE DES ARCHIVES
DU CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE (CNJ) ET DU CONSEIL DE LA
JEUNESSE D'EXPRESSION FRANÇAISE (CJEF),
CONSERVÉES PAR LE CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE (CJC)

PAR FRANÇOISE ROSART

LOUVAIN-LA-NEUVE

ARCA

2020

L'ARCA (Archives du monde catholique) est, depuis 2010, une plateforme technologique attachée à l'Institut de recherche "Religions, spiritualités, cultures, sociétés" (RSCS) de l'Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve).

Fondé en 1989, l'ARCA répond à une demande mûrie depuis de longues années par des professeurs et des chercheurs de l'Université catholique de Louvain : créer un centre chargé de recueillir, de sauver et d'étudier la documentation concernant la vie du monde chrétien en Wallonie et à Bruxelles aux 19^e et 20^e siècles.

La documentation rassemblée à l'ARCA fait l'objet d'un traitement archivistique et bibliothéconomique approprié, qui vise à classer et à inventorier les fonds d'archives, mais aussi à alimenter une bibliothèque qui éclaire spécifiquement les problématiques de la société catholique aux 19^e et 20^e siècles.

© 2020

ARCA (ARCHIVES DU MONDE CATHOLIQUE)

6, Sentier du Gorla

B 1348 Louvain-la-Neuve

arca@uclouvain.be

<https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/rscs/arca>

TABLE DES MATIÈRES

Historique du Conseil National de la Jeunesse (CNJ)	4
Historique du Conseil de la Jeunesse d'expression française (CJEF)	5
Histoire du fonds d'archives	7
Contenu et intérêt du fonds d'archives	7
Autres archives relatives au CNJ et au CJEF	8
Liste des sigles	9
Inventaire des archives du Conseil National de la Jeunesse (CNJ)	10
Inventaire des archives du Conseil de la Jeunesse d'expression française (CJEF)	12
Documents du CNJ et du CJEF, conservés dans la bibliothèque documentaire de l'ARCA et dans des bibliothèques de l'UCLouvain	27

Historique du Conseil National de la Jeunesse (CNJ)

En 1944, deux organes sont créés au sein du ministère de l'Instruction publique : le Service National de la Jeunesse (SNJ) et le Conseil National de la Jeunesse (CNJ). Si le SNJ et le CNJ n'ont joué qu'un rôle modeste les dix premières années de leur existence, un nouvel arrêté royal rénove ces structures en 1956 et leur donne un nouveau souffle.

Le Conseil National de la Jeunesse se doit d'être représentatif des organisations de jeunesse, de présenter toutes recommandations et suggestions aux ministres compétents à propos des « problèmes relatifs à la vie des jeunes ». De son côté, le nouveau Service National de la Jeunesse a pour missions : de contribuer au perfectionnement de la formation des cadres et au développement de nouvelles formules de loisirs éducatifs ; de soutenir les organisations de jeunesse pour la réalisation de leurs objectifs propres, notamment en leur accordant des subventions, en leur prêtant du matériel et en assurant le lien entre ces organisations et le gouvernement ; etc. Pour la première fois, une parole et un poids politiques sont accordés aux organisations de jeunesse qui seront désormais au cœur des politiques de jeunesse. Le secteur jeunesse prend vie.

Une idée importante guide la mise en place de ces structures : développer une politique de jeunesse gérée par les jeunes eux-mêmes et non par l'État. Les politiques publiques centrées sur la jeunesse vont promouvoir la participation et la citoyenneté des jeunes, notamment à travers les centres et maisons de jeunes ou les organisations de jeunesse.

La pilarisation du secteur de la jeunesse connaît une nouvelle avancée dans les années 1960 avec la naissance des confédérations, associations rassemblant des organisations de jeunesse sur une base philosophique et/ou politique : le Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC, 1962), la Confédération des Jeunesses Socialistes (CJS, 1968, aujourd'hui ProJeuneS) et la Confédération des Organisations de Jeunesse Libérales (COJL, 1972, aujourd'hui Jeunes & Libres). La Confédération des organisations indépendantes et pluralistes (COJ), première fédération pluraliste et neutre, voit le jour en 1975.

En 1965, la « loi relative à la mise à la disposition des organisations de jeunesse, de membres du personnel enseignant » reconnaît le principe du

détachement pédagogique : la possibilité pour un enseignant nommé à titre définitif d'être mis à la disposition d'une organisation de jeunesse pour y assurer la formation et le soutien pédagogique.

Historique du Conseil de la Jeunesse d'expression française (CJEF)

Le *Moniteur belge* du 27 juin 1970 publie l'arrêté royal portant création du Conseil de la jeunesse d'expression française (CJEF)¹. Il succède au Conseil national de la jeunesse instauré en 1956 avec pour mission de promouvoir toutes les activités susceptibles d'assurer la participation des jeunes aux décisions et mesures qui les concernent. Il donne soit d'initiative, soit à la demande d'un ou plusieurs ministres, des avis sur tous les problèmes de société qui intéressent les jeunes. Il intervient aussi en matière de reconnaissance des organisations et groupements de jeunesse.

Suite à la première réforme de l'État, le Conseil national de la Jeunesse disparaît au profit de deux conseils autonomes. Le Conseil de la jeunesse d'expression française (CJEF) est ainsi créé en 1970. En 1977, un nouvel arrêté royal redéfinit les missions et la composition du CJEF. Ce dernier est désormais composé d'un représentant par organisation de jeunesse reconnue. On y discute des grandes orientations des politiques de jeunesse, mais également des questions sectorielles comme les nouvelles demandes de reconnaissance.

Néanmoins, le fonctionnement du CJEF est rapidement handicapé par la place qu'y occupent les « confédérations ». Le Conseil est véritablement traversé par des lignes de fracture. Plus encore, certains n'hésitent pas à dire que le CJEF est alors trop souvent sous l'emprise des confédérations. Cette logique impacte le bon fonctionnement du Conseil, puisque chaque confédération défend ses propres intérêts. De plus, les organisations de jeunesse « non-confédérées » n'ont pas voix au chapitre dans un tel contexte.

Parallèlement, l'idée émerge que la jeunesse organisée (les jeunes membres d'organisations de jeunesse ou de centres de jeunes) ne représenterait pas les jeunes dans leur ensemble et ne laisserait pas de place à la jeunesse dite « inorganisée ». On assiste donc à une instrumentalisation

¹ Arrêté royal du 26 février 1970, *Moniteur belge*, 27 juin 1970, p. 6940-6942.

politique des jeunes, que l'on oppose les uns aux autres. Une réforme paraît essentielle.

La première mesure prise pour redonner un nouveau souffle au CJEF est l'actualisation de la CCMCJ (Commission Consultative des Maisons et Centres de Jeunes, créée en 1971 mais revue dans le cadre du décret « Centres de Jeunes » du 20 juillet 2000) et la création de la CCOJ (Commission Consultative des Organisations de Jeunesse) en 2004. Désormais, les questions purement sectorielles, comme les demandes de reconnaissance, sont évacuées des discussions menées au CJEF pour être traitées au sein de ces instances. Suite à ces réformes, les nouvelles compétences du CJEF touchent globalement aux « matières qui concernent la jeunesse » (par exemple, l'emploi, la société, etc.).

Jusqu'en 1980, aucune loi n'a réglementé le secteur des organisations de jeunesse. En 1980, les choses changent et un décret voit le jour. On définit la notion d'« organisation de jeunesse » ainsi que les obligations qu'une association doit remplir pour être reconnue comme telle. Le décret délimite également une série de règles en vue d'assurer le financement des organisations de jeunesse.

Mais ce décret fait rapidement l'objet de critiques, notamment d'un point de vue financier. En effet, les OJ ne seront jamais financées au niveau prévu par le décret. Par ailleurs, le caractère inégalitaire du décret est également dénoncé car il favorise les organisations de jeunesse membres d'une confédération au détriment des OJ dites « non confédérées ».

Toutes ces faiblesses et difficultés amènent le secteur des organisations de jeunesse à réclamer un nouveau décret, qui voit le jour en 2009. De manière générale, ce décret poursuit différents buts : arriver à plus d'équité entre les organisations de jeunesse ; clarifier les critères de financement ; garantir plus de moyens humains et financiers tout en permettant au secteur de se développer et aux associations de continuer à répondre aux enjeux majeurs des jeunes.

Le nouveau décret du 26 mars 2009 répartit les organisations de jeunesse en cinq catégories : les mouvements thématiques, les mouvements de jeunesse, les services, les fédérations d'organisations de jeunesse et les fédérations de centres de jeunes.

En 2008, un nouveau décret voit le jour. Avec ce décret, le Conseil change de nom : le « CJEF » devient le Conseil de la Jeunesse de la

Communauté française (CJCF). Mais la principale nouveauté est la composition de l'Assemblée générale, désormais composée de jeunes élus au suffrage des jeunes, issus des milieux associatifs ou non, et siégeant en leur nom propre (et non plus au nom de leur association). La philosophie du nouveau décret est de diminuer le poids des jeunes issus de l'associatif structuré et représentant de très nombreux jeunes afin de permettre la représentation de « vrais » jeunes ne fréquentant pas ces associations. Du côté du secteur, la nouvelle fait l'effet d'une bombe : il s'agit encore aujourd'hui d'un véritable désaveu du rôle primordial que jouent les organisations de jeunesse sur les questions communautaires de jeunesse.

Après quatre ans d'application, il apparaît que son objectif principal, la représentativité des jeunes de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles, n'est pas rencontré. Le décret est adapté en 2013 et sera encore évalué en 2017.

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé le 3 mai 2019 une proposition de décret instaurant un nouvel organe représentatif des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles, baptisé Forum des jeunes. Il remplace le Conseil de la Jeunesse complètement décrédibilisé. À l'inverse du Conseil de la Jeunesse, ce Forum n'est pas composé de représentants élus mais fonctionne plutôt comme une plate-forme où tous les jeunes de 16 à 30 ans qui le souhaitent pourront exprimer des avis sur les sujets qui leur tiennent à cœur. Après un an de participation active au Forum, tout jeune pourra demander à faire partir de l'assemblée générale. Les mouvements de jeunesse, les maisons de jeunes, etc., pourront, elles, directement désigner un représentant au sein de l'assemblée générale. L'Assemblée générale est désormais composée de 68 jeunes, dont 36 sont élus par les jeunes et 32 sont désignés par les organes représentatifs des secteurs (CCOJ et CCMCJ). Le retour des organisations de jeunesse et des centres de jeunes est une belle victoire pour ceux qui défendent l'idée que la jeunesse organisée est représentative de la jeunesse. L'alchimie entre les deux préoccupations est complexe et le tout devra être évalué pour être mieux adapté aux enjeux des jeunes et des politiques de jeunesse ...

Histoire du fonds d'archives

Les archives du Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC) ont été déposées à l'ARCA en plusieurs phases : à l'initiative de Frédéric Possemiers (secrétaire général du CJC de 2001 à 2004) le 22 décembre 2000, et par l'intermédiaire de David Ruzette (responsable administratif, financier et logistique du CJC) le 27 février 2015.

Le fonds d'archives du CJC contient, outre les documents relatifs à l'histoire et l'activité de l'organisation de jeunesse catholique², une documentation importante concernant les organes représentatifs des organisations de jeunesse, successivement le Conseil national de la jeunesse / CNJ (1956-1970) et le Conseil de la jeunesse d'expression française / CJEF (1970-2008).

Contenu et intérêt du fonds d'archives

Le fonds d'archives du CNJ et du CJEF se révèle intéressant par le nombre de documents concernant les diverses réunions de ces organes représentatifs des confédérations et des organisations de jeunesse : pour le CNJ, le Conseil (1957-1969), le Bureau (1966-1970) et les commissions (12), et, pour le CJEF, les Assemblées plénières (1971-2000), le Bureau (1970-1999) et les réunions de l'Interconfédérale (1978-1995). On y trouvera de nombreuses informations sur les activités, les relations ou les positions abordées par le CJEF. Les dossiers concernant les mandats triennaux du CJEF (1974-2001) comprennent des informations relatives aux séances d'installation, aux programmes de travail, aux rapports et bilans d'activités du CJEF. Le fonds d'archives du CJEF contient également des rapports des nombreuses commissions (28) et groupes de travail (23). Ces dossiers ont un contenu très variable de l'un à l'autre ; certains ne comprennent qu'une seule pièce³. Le fonds conserve des traces des procédures triennales (ou biennales) des organisations de jeunesse, des services ou groupements de jeunesse, appuyées sur des avis du CJEF et des rapports d'inspection de l'Administration. Outre des prises de position sur des thèmes concernant la jeunesse, notamment sous la forme de memorandums, adressés plus particulièrement aux formateurs des gouvernements nationaux

² Françoise ROSART, *Inventaire des archives du Conseil de la jeunesse catholique (CJC)*, Louvain-la-Neuve, ARCA, 2020, 81 pages.

³ L'existence d'une seule pièce dans un dossier est mentionnée dans l'inventaire qui suit ; cette mention témoigne au moins de l'existence de l'organe concerné.

et des exécutifs communautaires, les problèmes de société recueillent l'intérêt du CJEF, e.a. l'armée et l'objection de conscience, les crédits d'heures accordés aux travailleurs ou la politique de la jeunesse. Sur ce dernier point, le fonds rassemble également des informations sur les conseils provinciaux ou communaux de la jeunesse et ce, dès les années 1965.

Autres archives relatives au CNJ et au CJEF : Fonds d'archives complémentaires à l'ARCA

Le fonds d'archives de la Jeunesse Rurale Chrétienne (JRC), déposé à l'ARCA le 19 octobre 2016, en provenance du siège de l'Action Catholique Rurale des Femmes (ACRF) à Assesse, comprenait des archives du Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC), du Conseil de la Jeunesse d'Expression Française (CJEF) et du Comité pour les Relations Internationales de Jeunesse (CRIJ). Elles ont fait l'objet d'inventaires distincts⁴.

⁴ Voir Françoise ROSART, *Inventaire des archives du Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC) conservées par la Jeunesse Rurale Chrétienne (JRC)*, Louvain-la-Neuve, ARCA, 2018, 14 pages ; Françoise ROSART, *Inventaire des archives du Conseil de la Jeunesse d'expression française (CJEF) conservées par la Jeunesse Rurale Chrétienne (JRC)*, Louvain-la-Neuve, ARCA, 2018, 12 pages ; Françoise ROSART, *Inventaire des archives du Comité pour les Relations Internationales de Jeunesse (CRIJ) conservées par la Jeunesse Rurale Chrétienne (JRC)*, Louvain-la-Neuve, ARCA, 2018, 8 pages.

Liste des sigles

ACRF	Action catholique rurale des femmes
ADEPS	Administration de l'éducation physique, des sports et de la vie en plein air
ANSV	Agence nationale pour la sécurité vitale
CCMCJ	Commission Consultative des Maisons et Centres de Jeunes
CCOJ	Commission Consultative des Organisations de Jeunesse
CJD	Centre Jeunesse Défense
CEFAC	Centre expérimental de formation à l'animation socio-culturelle
CESEP	Conseil supérieur de l'éducation populaire
CJC	Conseil de la jeunesse catholique
CJCF	Conseil de la jeunesse de la Communauté française
CJEF	Conseil de la jeunesse d'expression française
CJS/COJS	Confédération des jeunesses socialistes/Confédération des organisations de jeunesse socialistes
CNCD	Centre national de coopération au développement
CNJ	Conseil national de la jeunesse
COJ	Confédération des organisations de jeunesse (indépendantes et pluralistes)
COJL	Confédération des organisations de jeunesse libérale
CRIJ	Comité pour les relations internationales de la jeunesse
CST	Cadre spécial temporaire
DOJ	Défense des organisations de jeunesse
EUDAC	Équipes universitaires d'action catholique
FNP/F	Fédération nationale des patros/féminins
FSC	Fédération des scouts catholiques
GCB	Guides catholiques de Belgique
J/CSC	Jeunes/Confédération des syndicats chrétiens
JEC	Jeunesse étudiante chrétienne
JFDF	Jeunes du Front démocratique des francophones
JOC/F	Jeunesse ouvrière chrétienne/féminine
JRC	Jeunesse rurale chrétienne
MOC	Mouvement ouvrier chrétien
OJ	Organisations de jeunesse
ONE	Œuvre nationale de l'enfance
ONEM	Office national de l'emploi
ROI	Règlement d'ordre intérieur
SNAPJ	Service national d'animation de plaines de jeux
SNJ	Service national de la jeunesse
SPJA/F	Service professionnel de la jeunesse agricole/féminine
TCT	Troisième circuit de travail
WAY	World Assembly of Youth
YMCA	Young Men's Christian Association
YWCA	Young Women's Christian Association

Inventaire des archives du Conseil national de la jeunesse (CNJ)⁵

1. Éléments d'histoire, 1963-1970 et n.d.⁶
2. Documents législatifs instituant le Conseil national de la jeunesse, 1956-1963⁷
3. Commission interdépartementale de la jeunesse, 1956-1958 et 1971
4. Statuts, 1968-1969, et ROI, 1963
5. Membres du CNJ, 1964-1967 et n.d.
6. Correspondance, 1964-1970
7. Organisation du CNJ, 1965-1968
- 8-10. Réunions du Conseil national de la jeunesse,
 8. 1957-1960
 9. 1960-1962
 10. 4/11/1965 (1ère réunion) – 12/03/1969 (8e réunion)
11. Réunions de la section d'expression française du CNJ, 15/06/1966 (1ère réunion) – 1970
12. Réunions de la section néerlandaise du CNJ, 1969-1970
13. Réunions du Bureau du CNJ, 9/02/1966 (1ère réunion) – 7/05/1969 (35e réunion) et 4/06/1970 (38e réunion)
14. Réunions du Bureau de la section d'expression française du CNJ, 6/08/1969 (24e réunion) – 14/05/1970 (37e réunion)
- 15-26. Commissions et groupes de travail
 15. Commission « Armée Jeunesse », 1967-1968
 16. Commission « Famille-Mouvements de jeunesse », 1960-1961
 17. Commission « Maison des jeunes », 1966-1970⁸
 18. Commission nationale des étudiants, 1957-1959
 19. Commission nationale des groupements et services de jeunesse, 1958-1959
 20. Commission « Relations avec les Directions générales », 1969-1970
 21. Commission technique interprovinciale des services de jeunesse, 1970⁹
 22. Groupe de travail « Critères de reconnaissance et d'octroi des subventions aux organisations de jeunesse », 1962-1970¹⁰
 23. Demandes de reconnaissance et critères de reconnaissance, 1966-1970 et n.d.
 24. Groupe de travail « Chômage des jeunes »¹¹ - Groupe « Emploi des jeunes », 1969-1970

⁵ Créé le 22/05/1963, installé le 26/03/1965. Fonctionne jusqu'au 29/06/1966. Expiration du mandat des membres le 1^{er} mars 1967. À partir de cette date jusqu'en juillet 1968, suspension de l'activité. En mars 1969, il y a blocage des statuts et donc une activité réduite.

⁶ Avec la réinstallation du CNJ le 11/09/1967.

⁷ Avec l'Arrêté royal instituant un Conseil national de la jeunesse, une Commission interdépartementale de la jeunesse et un Service national de la jeunesse, 12/06/1956.

⁸ Installée le 4/05/1966. Des documents concernant les Maisons de jeunes émanent également du SNJ.

⁹ Assure la coordination entre les diverses activités des services provinciaux de jeunesse.

¹⁰ Première réunion le 12/10/1966. Concerne aussi une Commission et une Sous-commission portant sur le même objet, 1962.

¹¹ Devient groupe de travail « Emploi des jeunes/chômage » en juin 1969.

25. Groupe « Détachement », 1966
26. Groupe de travail « Utilisation pacifique de l'énergie nucléaire en automation », 1957-1958
27. Bilans d'activités du CNJ, 1966¹²
- 28-34. Activités
28. Week-end d'étude « Les loisirs des jeunes », Bruges, 11-12/06/1960
29. Colloque « École – mouvements de jeunesse », 23/11/1960
30. Colloque « Politique globale de la jeunesse », organisé par la Section d'expression française du CNJ, Liège, 1970
31. Colloque « La jeunesse et l'intégration européenne », organisé par la Commission des Communautés européennes, Bruxelles, 12-14/06/1970
32. Stage « Presse des jeunes », 1960¹³
33. Stages dans le cadre de l'accord culturel entre la Belgique et les Pays-Bas : « Connaissance de la Wallonie », 2-12/07/1970, et « Connaissance des Pays-Bas », 17-26/08/1970
34. Rencontres entre des délégués du CNJ et des organisations de jeunesse de l'U.R.S.S. (16-23/10/1966), du D.N.K., Allemagne (21-28/02/1968) et du Danemark (24-29/03/1969)
- 35-39. Promotion sociale et Congés culturels
35. Groupe « Promotion sociale », 1966-1969
36. Groupe « Promotion sociale et congé culturel » 1967-1970
37. Commission « Congé culturel », 1970
38. Action de la JOC/F, 1959-1963 et n.d.
39. Textes législatifs : propositions de loi et projets de loi
40. Proposition de loi instaurant un congé culturel en faveur des jeunes travailleurs, 1961-1970
- 40-45. Service national de la jeunesse (SNJ)
41. Présentation, brochure, 1967, 31 pages
42. Liste des organisations de jeunesse, n.d., 10 pages
43. Réunions de comités de direction, 1967
44. Organisation du SNJ : instructeurs du SNJ, 1963 et n.d.¹⁴
45. Activités :
- Journée d'étude sur la formation des cadres, Genval, 19/03/1966
- Stages de formation à l'animation socio-culturelle dans l'enseignement primaire, n.d.

¹² Voir aussi « Conseil national de la jeunesse, Bruxelles. Rapport des travaux de la 1^{ère} session, 2 mars 1965-1^{er} mars 1967 », dans *Cahiers J.E.B. Jeunesse, Éducation populaire, Bibliothèques publiques*, 12^e année, n° 4, décembre 1968, p. 282-392 (un exemplaire à la Bibliothèque royale, Bruxelles).

¹³ Avec des informations sur l'Association de la presse de la jeunesse.

¹⁴ Avec une brochure *Instructions administratives. Formation des cadres et sensibilisations aux loisirs éducatifs*, n.d., 27 pages.

46. Réponses au questionnaire élaboré par le CNJ au sujet des relations mouvements de jeunesse/SNJ et mouvements de jeunesse/Adeps, 196915

¹⁵ Avec des réponses émanant des associations suivantes : Les Amis de la Nature, La Besace, Centre belge du tourisme des jeunes, Centre national belge d'information des jeunes, Centres estudiantins de plein air, Comité universitaire de solidarité, Compagnons bâtisseurs, École des cadres Dunes et Bruyères, EUDAC, Fédération belge des maisons de jeunes et de la culture, FSC, Institut Omer Vanaudenhove, Inter-J, JRC-JRCF, Jeunes Socialistes, La Jeunesse belge à l'étranger, Jeunesse présente, Jeunesses scientifiques de Belgique, Ligue de la danse, Œuvre nationale d'aide à la jeunesse, Service civil international, Service des moniteurs d'aide à l'enfance inorganisée.

Inventaire des archives du Conseil de la Jeunesse d'expression française (CJEF)

- 48. Création du CJEF, 1970-1973¹⁶
- 49. Éléments d'histoire, 1975-1994 et n.d.
- 50. Statuts du CJEF, 1970-1977¹⁷
- 51. ROI du CJEF, 1997 et n.d.
- 52. Listes des Organisations de jeunesse, 1978-1994 et n.d.
- 53. Statuts de l'asbl Promotion du CJEF, 1992¹⁸
- 54. Projet de création d'une Asbl d'action commune des O.J. reconnues, 1975
- 55. Procédures de fonctionnement du CJEF, 1999 et n.d.
- 56. Correspondance, 1972-2000 et n.d.¹⁹

55-76. Structures

- 57. Généralités, 1984-1997 et n.d.
- 58. Membres du CJEF et du CRIJ, 1992 et n.d.
- 59. Responsables régionaux bruxellois du CJEF, 1979
- 58-61. Assemblée plénière
 - 60. Assemblée plénière, 1971-1979
 - 61. Assemblée plénière, 1980-1989
 - 62. Assemblée plénière, 1990-1994
 - 63. Assemblée plénière, 1995-2000 et n.d.
- 62-67. Bureau
 - 64. Bureau, 1970, 1973-1974, 1977-1979
 - 65. Bureau, 1980-1983, 1985
 - 66. Bureau, 1986-1989
 - 67. Bureau, 1990-1991, 1993, 1995-1996
 - 68. Bureau, 1997-1999
 - 69. Documents envoyés aux membres du Bureau, 1972-2001
- 70. Membres de l'Interconfédérale, n.d., 1 pièce
- 69-70. Réunions de l'Interconfédérale
 - 71. Réunions de l'Interconfédérale, 1978-1979, 1986, 1989
 - 72. Réunions de l'Interconfédérale, 1991-1995
- 73. Réunion des non-confédérés, 1995, 1 pièce
- 74. Réunions du DOJ, 1993-1995, 1998
- 75. Bureau du DOJ, 1994-1998
- 76. Réunion de coordination, 1987, 1 pièce

¹⁶ Arrêté royal portant création du CJEF, 26/02/1970.

¹⁷ Avec le Projet de décret fixant un nouveau statut pour le Conseil de la Jeunesse d'expression française, octobre-décembre 1973 ; Arrêté royal remplaçant l'Arrêté royal du 26 février 1970 portant création du CJEF, 1977.

¹⁸ Son objet est le soutien et la promotion des activités du CJEF.

¹⁹ Voir aussi *infra* n° 205-206 : Relations avec des ministres ou des cabinets ministériels.

77. Jugendplattform, 1989 et n.d.

78. Secrétariat, 1980, 1 pièce

79. Agendas des réunions, 1975, 1992-1993 et n.d.

78-86. Mandats du CJEF²⁰

80. Mandat du CJEF, 1974-1977

81. Mandat du CJEF, 1977-1980²¹

82. Mandat du CJEF, 1980-1983²²

83. Mandat du CJEF, 1983-1986

84. Mandat du CJEF, 1986-1989²³

85. Mandat du CJEF, 1989-1992

86. Mandat du CJEF, 1992-1995

87. Mandat du CJEF, 1996-1998²⁴

88. Mandat du CJEF, 1999-2001

89. Mandats extérieurs du CJEF, 1986-1989 et n.d.

88-91. Sections

90. Section Formation Animation, 1979, 1 pièce

91. Section Immigrés, 1978-1979

92. Section Organisations nationales, 1978

93. Section Promotion des activités de jeunesse, 1978-1979

92-121. Commissions

94. Commissions – généralités, 1975²⁵, 1977 et n.d.

95. Délégué(e)s des organisations de jeunesse catholiques inscrit(e)s dans les diverses commissions du CJEF, 1972 ; délégués dans les commissions et sections, n.d. ; et délégués au CJEF et au CRIJ, n.d.

96. Commission Animation, 1973-1974²⁶

97. Commission Armée jeunesse, 1982-1983²⁷

98. Commission Congé culturel-crédit d'heures, 1971-1972 et n.d.²⁸

²⁰ Les mandats des membres du CJEF sont de trois ans. Les dossiers comprennent des informations relatives aux séances d'installation, aux programmes de travail, aux rapports et bilans d'activités du CJEF.

²¹ Avec une affiche concernant le CJEF durant ce mandat.

²² Avec le discours d'Eugène Braet, président du CJEF, 1980.

²³ Avec les discours d'Édouard Poulet, ministre de la Communauté française, et de Jean-Marie Constant, président du CJEF, 1986.

²⁴ Avec le discours de Jean-Michel Javaux, président du CJEF, 1996.

²⁵ Note préparatoire à la réunion du CJC : Quelques sujets d'actualité du CJEF (Commissions), 26/08/1975.

²⁶ Notes manuscrites.

²⁷ Réunit des civils et des militaires pour donner des avis au Ministre de la Défense nationale sur des problèmes de miliciens et de volontaires.

²⁸ La commission a tenu 16 réunions.

99. Commission consultative des maisons de jeunes, 1972, 1 pièce
100. Commission Critères de subvention²⁹, 1970-1972 et n.d.³⁰
101. Commission Droits des jeunes, 1989³¹
102. Commission Droits et responsabilités des jeunes, 1972
103. Commission Éducation, Formation, Emploi³², 1974-1975 et n.d.³³
104. Commission Emploi, 1983, 1 pièce
105. Commission Formation, 1976 et 1995
106. Commission Formation et animation³⁴, 1972-1974, 1976-1978 et n.d.
107. Commission Formation des animateurs, 1977, 1 pièce
108. Commission Handicapé et société, 1980, 1 pièce
109. Commission Immigration, société pluriculturelle³⁵, 1986, 1 pièce
110. Commission Information, 1974, 1 pièce³⁶
111. Commission Information des jeunes, n.d., 1 pièce³⁷
112. Commission Insertion sociale et professionnelle, 1986, 1 pièce
113. Commission Médias, 1993-1994, 1 pièce
114. Commission Milice³⁸, 1986-1994
115. Commission Participation des jeunes à l'école, 1995, 1 pièce
116. Commission Politique coordonnée, 1993-1994 et n.d.³⁹
117. Commission Relations internationales de jeunesse, n.d.⁴⁰
118. Commission Rencontres et échanges internationaux des jeunes, 1972, 1 pièce
119. Commission Service civil, 1992-1993
120. Commission Services militaire et civil, 1993
121. Commission Subventions extraordinaires, 1994, 1 pièce
122. Commission Travail-Emploi-Formation, 1972-1974⁴¹
123. Commission Vie associative, 1986, 1 pièce
124. Comité interministériel de la jeunesse⁴², n.d.

²⁹ Première réunion le 26/01/1972.

³⁰ La commission a tenu 11 réunions.

³¹ Avec un document de Pascal HENRY, *Synthèse des travaux de la Commission Droits des jeunes. La politique de la protection de la jeunesse en jeu ? Bilan et propositions pour une politique de protection de la jeunesse en Communauté française*, 1989.

³² Première réunion le 16/12/1974.

³³ La commission a tenu 5 réunions.

³⁴ Aussi dénommée Commission « Formation à l'animation ». Première réunion le 4/02/1972.

³⁵ Projet de commission.

³⁶ Projet de commission.

³⁷ Projet de commission.

³⁸ Également dénommée Commission Milice-Objection.

³⁹ Avec un texte de Philippe ALLARD (sprl ALTHO), n.d., 3 pages.

⁴⁰ Avec un texte *Comment utiliser les accords culturels ?*, n.d., 24 pages.

⁴¹ La commission a tenu 3 réunions. Avec un document de Marie-Christine BERNARD, *L'emploi des jeunes. Document technique à l'intention du CJEF*.

⁴² Créé en 1974.

123-147. Groupes de travail (GT)

- 125. GT ADEPS⁴³, 1971-1979 et plaquette, 1987⁴⁴
- 126. GT CEFAC, 1972-1979⁴⁵
- 127. GT Contrat d'apprentissage, 1975⁴⁶
- 128. GT Contrat d'emploi, n.d., 1 pièce
- 129. GT Crédits d'heures⁴⁷, 1975
- 130. GT Critères de subventions⁴⁸, 1975, 1 pièce
- 131. GT Décret Centres de jeunes, 1981 et n.d.
- 132. GT Détachés de l'enseignement⁴⁹, 1973-1977
- 133. GT Emploi⁵⁰, 1975
- 134. GT Enfance, 1992 et n.d.
- 135. GT Enseignement⁵¹, 1975
- 136. GT Étudiants, 1989 et n.d.
- 137. GT Examen de la grille de pointage, 1977 et n.d.
- 138. GT Fonctionnement du Conseil, 1997
- 139. GT Formation, n.d., 1 pièce
- 140. GT Inventaire des formations⁵², 1977, 1 pièce
- 141. GT Matériel⁵³, 1975 et n.d.
- 142. GT Mouvements de jeunesse, 1980, 1 pièce
- 143. GT ONE⁵⁴, 1983-1988
- 144. GT Paix-Défense, 1982
- 145. GT Réflexion Décret⁵⁵, 1978, 1 pièce
- 146. GT Résolution sur le volontariat, 2000
- 147. GT Statut de l'animateur, 1972
- 148. GT Subventions-Infrastructure et matériel⁵⁶, 1980
- 149. GT Valorisation des organisations de jeunesse⁵⁷, 1975-1979

⁴³ ADEPS, Administration de l'éducation physique, des sports et de la vie en plein air. Première réunion le 9/09/1971.

⁴⁴ Le GT ADEPS a réalisé, sur base du fichier de la COJ : *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la gestion des associations volontaires de jeunesse et que vous n'avez jamais osé demander !*, une plaquette intitulée *Les organisations de jeunesse et l'ADEPS*, Bruxelles, CJEF, éditeur responsable : Xavier HOORNAERT, mai 1987, 114 pages.

⁴⁵ Avec des documents concernant le CDP-Comité directeur provisoire du CEFAC, 1977.

⁴⁶ Le groupe de travail a tenu 3 réunions.

⁴⁷ Fait partie de la Commission Emploi.

⁴⁸ Fait partie du GT Valorisation des organisations de jeunesse.

⁴⁹ Également dénommé Détachement en personnel (1975) ou Détachés pédagogiques (1976).

⁵⁰ Fait partie de la Commission Education-formation-emploi.

⁵¹ Fait partie de la Commission Education-formation-emploi.

⁵² Fait partie de la Commission Formation et animation.

⁵³ Fait partie de la Commission Valorisation des organisations de jeunesse.

⁵⁴ Également dénommé « Commission O.N.E. ». Ce GT a mené une enquête, suite à une demande concertée des organisations de jeunesse du CJEF et de l'ONE, à l'aide d'un questionnaire portant notamment sur les subventions de l'ONE aux centres de vacances

⁵⁵ Concerne le Décret fixant le reconnaissance et l'octroi de subventions des organisations de jeunesse, 1980.

⁵⁶ Également dénommé Subsidiations

150. Cellule Formation, 1979-1980 et n.d.

149-162. Personnel

149-156. Détachés pédagogiques

151. Demandes et décisions d'attribution de détachés pédagogiques, 1979-1986 et n.d.⁵⁸

152. Dossiers personnels⁵⁹, 1980-1982

153. Correspondance, 1975-1998 et n.d.

154. Relations avec des ministres et des cabinets ministériels, 1973, 1980-1996 et n.d.

155. Enquêtes sur les détachés pédagogiques, 1976, 1986 et 1998

156. Textes émanant du CJEF, 1976, 1981 et n.d.⁶⁰

157. Coupures de presse, 1980-1982

158. Communiqués et conférences de presse, 1981-1982 et n.d.

159. Congés de miliciens : détachement de miliciens comme moniteurs de camps de vacances, 1978-1985

160. Agréation d'organismes pouvant employer des objecteurs de conscience, 1980, 1 pièce

161. Personnel CST, 1979 et n.d.

162. Personnel TCT, 1988 et 1996

163. Travailleurs Prime, n.d., 1 pièce

164. animateurs, 1973, post 1993 et n.d.⁶¹

165. Personalia

Elizabeth Boux, 1997, 1 pièce⁶²

Philippe Henry (président du CJEF en 1995), 1996

Marcel Hicter⁶³, 1979 et n.d.

Xavier Hoornaert, 1987, 1 pièce

Jean-Michel Javaux (président du CJEF en 1997), 1999, 1 pièce

⁵⁷ Également dénommé DVOJ.

⁵⁸ Avec la loi du 29/03/1965 relative à la mise à la disposition des organisations de jeunesse de membres du personnel enseignant et Arrêté royal du 27/10/1967 fixant les modalités d'application de la loi du 29 mars 1965.

⁵⁹ Concerne Vincent Angenot, Jacques Bertrand, Guy Domange, Danielle Lambert et Michel Van Holsbeeck. Ces dossiers personnels sont consultables après autorisation du directeur de l'ARCA.

⁶⁰ *Premières constatations*, 1976, 2 pages ; « Détachés de l'enseignement », *Si vous saviez*, n° spécial, 1981 ; *Motion détachés pédagogiques*, n.d., 1 page ; *Politique culturelle : les détachés pédagogiques*, n.d., 2 pages ; *SOS détachés pédagogiques*, n.d., 1 page.

⁶¹ Concerne notamment le statut des animateurs.

⁶² Relative à son mandat F.I.S.C./C.J.S. au sein du Bureau politique du CJEF.

⁶³ Marcel Hicter (1918-1979), chargé de créer le Service national de la jeunesse (1946-1954), travaille au cabinet du ministre Leo Collard de 1954 à 1958, dirige l'Administration des arts, des lettres et de l'éducation populaire de 1958 à 1963. Enfin, il devient directeur général de la jeunesse et des loisirs de 1963 à 1979.

164-168. Finances

166. Correspondance, 1978-1994 et n.d.

167. Comptes et budgets, 1978 ; 1988 ; 1989 ; 1994 ; 1995 ; 1996 ; 1999

168. Critères de subvention, n.d., et subventions ordinaires et extraordinaires, 1988, 1992, 1993, 1994, 1995-1996, 1997, 1998 et n.d.

169. Documents émanant du CJEF, 1975-1984 et n.d.⁶⁴

170. Documents de la Cour des comptes et Bulletins des questions et réponses, soumis au Conseil de la Communauté française, 1993-1994

171. Occupation des locaux scolaires de l'État à des fins culturelles, 1972-1980

172. Prêt de matériel. Relations du CJEF avec le Service de prêt de la Communauté française, 1984-1998

171-189. Reconnaissances triennales⁶⁵

173. Reconnaissances triennales comme services de jeunesse d'ATD-Quart Monde, 1983, de l'YWCA-Young Women's Christian Association et de la FLAM, 1988 ;
Reconnaissance triennale comme mouvement spécialisé des Étudiants J/C.S.C., 1989 ;
Reconnaissance triennale comme organisation de jeunesse du CID-Ad Doc (Centre d'Information et de Documentation), 1989 ;
Reconnaissance triennale comme groupement du Centre de Jeunesse-Liège, 1989

174. Reconnaissances triennales par l'Assemblée plénière du CJEF, 14/02/1992 ;
Reconnaissance triennale du CJC comme organisation de jeunesse, 4/05/1992 ;
Reconnaissance triennale de l'asbl Chantiers Jeunes-Chantiers Développement, 1993

173-183. Reconnaissances triennales des organisations de jeunesse, 1994

175. Reconnaissances triennales des organisations de jeunesse, 1994

1. Calendrier des visites, des demandes de reconnaissance triennale, correspondance, 28/12/1993, 21/01/1994, 3/02/1994
2. Critères de reconnaissance des organisations de jeunesse, mouvements de jeunesse, mouvements spécialisés et services de jeunesse, n.d.
3. Listes des rapporteurs du CJEF et des inspecteurs, n.d.

176. Rapports d'inspection des organisations de jeunesse, 04-05/1994⁶⁶

177. Propositions d'avis du CJEF en vue de l'Assemblée plénière du 28/06/1994

178. Correspondance concernant des rapports et des avis, 21/04/1994-26/05/1994

179. Liste des organisations de jeunesse en ordre pour la reconnaissance triennale

⁶⁴ Notamment *Document préparatoire à la révision des critères de qualification, des critères de subvention et à l'étude de propositions relatives à la subvention des activités de formation des organisations de jeunesse reconnues*, 19/02/1975, 22 pages.

⁶⁵ Les reconnaissances triennales (et biennales) des organisations de jeunesse sont votées lors des Assemblées plénières du CJEF, sur la base des avis émis par le CJEF et par l'Inspection générale de la Culture. Le Bureau DOJ (Défense des Organisations de Jeunesse) effectue un travail d'analyse et transmet les propositions de l'Administration à l'Assemblée plénière.

⁶⁶ Concerne 84 organisations de jeunesse.

180. P.V. des réunions DOJ, 2/06/1994, 7/06/1994 et 13/06/1994
181. Propositions de l'Administration, 3/06/1994
182. Assemblée plénière du CJEF concernant les reconnaissances triennales, 28/06/1994
183. Dossier du CJC concernant notamment les organisations de jeunesse catholiques, 27/01/1994-1/07/1994
184. Note du CJC : Groupe Vie associative. Reconnaissances triennales-Inspections financières, 05/1994
185. Interpellation par rapport aux propositions de mixité, 06/1994⁶⁷
- 184-187. Reconnaissances triennales des organisations de jeunesse, 1997⁶⁸
186. Propositions de l'Administration, 22/05/1997
187. Avis du CJEF, 23/06/1997
188. Avis du CJEF et rapports des inspecteurs, e.a. 24/06/1997
189. Rapports et conseils divers, e.a. 24/06/1997, avec les décisions de reconnaissances triennales prises par l'Assemblée plénière du CJEF, 24/06/1997 (nouvelles reconnaissances, renouvellements de reconnaissances triennales)
190. Reconnaissances biennales de groupements de jeunesse, 1998
191. Reconnaissances comme mouvements ou services, 1972-1989⁶⁹ et 1998
- 190-200. Relations du CJEF avec des Confédérations de jeunesse
- 190-192. Relations avec le CJC
192. Représentations du CJC dans les instances du CJEF, 1977-1999
193. Avis des mouvements du CJC au projet du CJC pour le CJEF⁷⁰, 1989 et n.d., et Propositions du CJC pour un mandat CJEF, 1989
194. Problèmes de relations du CJC avec le CJEF, 1981, 1989⁷¹
- 193-196. Relations avec le COJ
195. Correspondance, 1988 et 1999
196. Réunions diverses, 1970-1995
197. Finances, 1988 et n.d.
198. Vade-mecum du COJ, 1981
- 197-198. Relations avec la COJL
199. Correspondance, 1984-1991 et n.d.
200. Arguments périodiques de la COJL, juin 1983, et Documents émanant de la COJL, n.d.

⁶⁷ Interpellation signée par les mouvements suivants : FNPF, SPJAF, JOCF, FNP, SPJA et JOC.

⁶⁸ Président du CJEF : Jean-Michel Javaux ; président du Bureau DOJ : Georges Gilkinet.

⁶⁹ Fédération des maisons de jeunes en milieu populaire, 1972 ; JRC, 1972 ; Corps des cadets de marine, 1973 ; EDEM-Châtelet, 1973 ; JFDF, 1979 ? ; YMCA, 1988 ; FLAM, 1988 ; Étudiants J/CSC, 1989 ; CID-Ad Doc, 1989.

⁷⁰ Avis des mouvements suivants : CJD, GCB, JEC, JOCF, Jeunes CSC, Jeunesse & Santé, SNAPJ.

⁷¹ Notamment une Note sur le "positionnement" des organisations du CJC au CJEF, 1989.

- 199-200. Relations avec la COJS/CJS
- 201. Correspondance, 1986-1994
 - 202. Documents émanant de la COJS, 1988-1995 et n.d.
- 201-202. Relations entre Confédérations de Jeunesse
- 203. Réunions CJC-CJS, 1980
 - 204. Relations COJL – CJS, 1986, 1 pièce
205. Relations du CJEF avec le Conseil supérieur de l'éducation populaire (CESEP), 1994
206. Relations avec le Service de la Jeunesse, 1996, 1 pièce
207. Relations avec des ministres⁷², 1971-1999
208. Relations avec des cabinets ministériels⁷³, 1974-1980
209. Relations avec des présidents de partis⁷⁴, 1971-1973 et 1993
- 208-237. Activités
- 210. Rapports et Bilans d'activités, 1979-1995⁷⁵
 - 211. Plans d'action, 1972-1973, 1983 et 1993-1994
 - 212. Table ronde préparatoire au week-end sur « la participation », Septon, 26-27/02/1972, et Séminaire organisé avec la WAY, « Il faut décoloniser la jeunesse », 14/11/1972

⁷² Avec la composition du gouvernement national et des exécutifs communautaires et régionaux et la liste des chefs de cabinet des comités ministériels, *La Cité*, 24/11/1980 ; la composition du gouvernement (Verhofstadt I), des exécutifs régionaux et communautaire et des cabinets ministériels, régionaux et communautaire (12/07/1999-4/04/2000, jusqu'au remplacement de Rudy Demotte par Charles Picqué) ; William Ancion (ministre régional et communautaire, 1996-1999), 1997 ; Magda de Galan (ministre de la Santé et des Affaires sociales de la Communauté française, 1992-1994), 1993 ; Gaston Eyskens (premier ministre, 1968-1972), 1971 ; Pierre Falize (ministre de la Culture), 1973 ; Valmy Féaux (ministre-président de la Communauté française, 1988-1991), 1988-1989 et n.d. ; Michel Hansenne (ministre de la Communauté française, 1979-1981 ; ministre de l'Emploi et du Travail, 1981-1988 ; ministre de la Fonction publique, 1988-1989), 1979, 1983-1984 ; Albert Liénard (ministre de l'Exécutif régional wallon, 1985-1995), 1993 ; Philippe Moureaux (vice-Premier ministre et ministre de la Région bruxelloise et des Réformes institutionnelles, 1988-1992), 1988 ; Charles Picqué (ministre-président de la Région bruxelloise, 1989-1999 et ministre de la Communauté française chargé de la Culture, 1995-1999), 1993-1997 ; Éric Tomas (ministre du Budget, de la Culture et du Sport de la Communauté française, 1993-1995), 1993-1994 ; Paul Van den Boeynants (ministre de la Défense nationale, 1972-1979), 1978.

⁷³ Guy Grevesse (conseiller au cabinet de Michel Hansenne), 1980 ; Marc-Henri Janne (Service de la Jeunesse au Ministère de la Culture), 1989 ; Jean-Louis Luxen (chef de cabinet du Premier ministre), 1978 ; J. Michel (attaché Jeunesse au cabinet du Ministère de la Culture), 1974 ; Albert Mulas (rencontre cabinet-CJEF), 1996.

⁷⁴ Notamment Philippe Busquin (président du Parti socialiste, 1992-1999), 1993.

⁷⁵ Notamment une publication : *CJEF. Rapport d'activités 83-86*, Bruxelles, CJEF, 1986, 183 pages. Voir aussi *supra* n° 78-86 : Mandats.

213. Colloque « Statut de l'animateur socio-culturel », Charleroi, 22-23/03/1974, en préparation au Symposium européen, organisé par le Conseil de l'Europe, sur la formation et le statut de l'animateur, 10/1974
214. Cyclo-campus, Nieuport, 19-28/07/1979
215. États-généraux du CJEF « Quelle politique de jeunesse ? », Louvain-la-Neuve, 24/11/1979
216. Année internationale de l'enfant, 1979, 1 pièce
217. Séminaire « Emploi et chômage des jeunes femmes », Bruxelles, 16-17/10/1980
218. Manifestation contre l'intolérance et le respect des différences, Bruxelles, 20/10/1980, 1 pièce
219. Voyage au pays des organisations de jeunesse, 24/02/1982⁷⁶
220. Manifestation contre le non-paiement des subsides aux organisations de jeunesse, Bruxelles, 24/05/1984
221. Colloque « Quoi de neuf depuis le vote du décret Jeunesse du 20 juin 1980 ? », Bruxelles, 3/08/1984
222. Mission Bons baisers d'Espagne, 13-20/11/1985⁷⁷
223. Projet Livre vert Rencontre communautaire des jeunes de Wallonie et de Bruxelles, 14/12/1985⁷⁸
224. Participation à l'Année internationale de la jeunesse, 1985
225. Campagne « 12 mois ? merci chéri ! » contre les projets gouvernementaux d'allongement de 2 mois du service militaire et de la prolongation de 6 mois du stage d'attente ONEM, 1986
226. Action Carte Jeune, 1987-1988
227. 2^e Rencontre communautaire « Quelle politique de jeunesse ? », Waremme, 7/05/1988, 1 pièce
228. Participation à la Conférence européenne « Politiques de jeunesse dans les municipalités et les régions », Lausanne, 22-24/06/1988
229. Voyage au Portugal, 15-22/05/1989, 1 pièce⁷⁹
230. Train Bruxelles-Pékin, 07-08/1989⁸⁰
231. Rencontre « Protection de la jeunesse », Louvain-la-Neuve, 10/11/1989
232. Campagne Politiques sécuritaires et préventives, 1997, 1 pièce
233. Opération Quartier libre, 1997-1998
234. Projet de rassemblement de la jeunesse, octobre 1998, 1 pièce
235. Participation au Rassemblement de la jeunesse francophone à Genève, 18-21/03/1999, 1 pièce
236. Participation au Forum Jeunesse francophone international, Ouagadougou, 23-30/05/1999⁸¹

⁷⁶ Avec notamment la visite du ministre André Cools.

⁷⁷ Rapport de la mission CJEF – CRIJ.

⁷⁸ Publié sous le titre : *Pour une politique globale de la jeunesse. Livre vert du CJEF réalisé dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse*, travail collectif du secrétariat du CJEF, coordination par Daniel SOIL, décembre 1985. Avec une affiche *Traits*, numéro spécial, novembre 1985.

⁷⁹ Voyage d'étude des membres du Bureau du CJEF.

⁸⁰ À l'initiative du CRIJ.

- 237. Jour J, 1999
- 238. Projet d'un festival, 2000, 1 pièce
- 239. Action Bouts de ficelle « Des vacances pour tous les jeunes », n.d.

238-241. Enquêtes

- 240. Résultats de l'enquête par questionnaire adressé aux organisations de jeunesse concernant les animateurs, 1974⁸²
- 241. Enquête « Profil des formateurs », 1977
- 242. Enquête sur l'emploi dans les organisations de jeunesse reconnues par le Ministère de la Culture, 1979, 1 pièce
- 243. Enquête portant sur les relations internationales de jeunesse, n.d.

242-248. Memorandums du CJEF

- 244. Memorandum au formateur pour [une] politique globale [de la] jeunesse, 1972
- 245. Memorandum [sur l'emploi des jeunes], 9/10/1973
- 246. Memorandum du CJEF au formateur du gouvernement, aux présidents des partis et aux négociateurs, 2/04/1974, 1 pièce
- 247. Memorandum du CJEF au formateur du gouvernement, aux présidents des partis et aux négociateurs, 5/05/1977, 1 pièce
- 248. Memorandum remis au formateur du futur gouvernement belge, [1981], 22 + 2 + 1 + 3 pages
- 249. Memorandum adressé au formateur du gouvernement national, aux partis associés à la formation des Exécutifs communautaire et régional. Quatre domaines revendicatifs pour une politique, octobre 1985, 1 pièce
- 250. Communication du Conseil de la Jeunesse (C.J.E.F.) au futur Gouvernement de la Communauté française, 1/06/1995, 17 pages

251. Textes émanant du CJEF

- Rappel des préoccupations majeures du Conseil de la jeunesse d'expression française (C.J.E.F.), 1/02/1974, 2 pages*
- Yvan VANDENBERGH, *Avant-projet de résolution du C.J.E.F. Création d'un "Fonds expérimental des jeunes"*, 12/10/1975, 5 pages
- L'insertion du handicapé dans la société. Le travailleur handicapé, un travailleur à part entière ?, [1978], 5 pages*
- Plate-forme du mouvement associatif. Wavre le 18 mars 1989, 5 pages*⁸³
- Serge FRANCOU, *Droits – Liberté – Démocratie*, n.d. [1990], 2 pages
- Jean-Michel JAVAUX, *Approche intégrée et systématique du management du CJEF*, 19/10/1997, 14 pages

⁸¹ Participation d'Angélique Dewilde, membre du Bureau du CJEF.

⁸² Rapport de J. POLET, sur base de 33 réponses. « Les réponses émanent de professionnels qui ont un niveau élevé de responsabilité ».

⁸³ Plate-forme composée d'une dizaine de groupements et d'organisations associatives : Inter-environnement Bruxelles, Inter-environnement Wallonie, position, CJEF, Confédération du Service Civil de la Jeunesse, Ligue des Familles, Caritas Catholica, Présence et Action Cultures-PAC, CNCD.

Denis FIERENS, *Réflexions et propositions pour une politique globale d'information (externe du C.J.E.F.)*, n.d., 6 pages
Politique de jeunesse et Partenariat, n.d., 8 pages ms.
Pour une insertion professionnelle et sociale des jeunes, n.d., 2 pages
Proposition du CJEF concernant le dossier pédophilie, n.d., 4 pages
Recommandations du CJEF pour une politique communale de la jeunesse, n.d., 4 pages

250-259. Publications et projets de publications du CJEF⁸⁴

252. *Pour une politique active de l'emploi des jeunes*, Documents n° 4, 1974, 21 pages
 253. *Projet de cahier de revendications*, 1979, 64 pages⁸⁵, et amendements, 1979
 254. Note concernant la publication du livre préparé par l'ANSV (Agence nationale pour la sécurité vitale) sur l'emploi et le chômage, 10/09/1980, 1 pièce
 255. *Protection de la jeunesse. Revendications CJEF*, novembre 1980, 16 pages ;
Tu quittes l'école ... et comme des milliers d'autres jeunes, tu te retrouves sans emploi, plaquette éditée et diffusée par le CJEF et la Ligue des Familles, conçue et réalisée par Anne TRICOT & Philippe CAROYEZ, 3^e édition mise à jour, 1/06/1984.
 256. Carl VANDOORNE, Préface à Françoise GOFFINET, [*Pouvoir local et action associative : de l'écoute à l'expression culturelle. Le maillage institutionnel socio-culturel à Seraing*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 1985], 2 pages
 257. Dossier *C'est fondamental*⁸⁶, 1988, non paginé
 258. *Proposition de note de contribution du CJEF au Livre blanc de la Commission Européenne sur la politique de la jeunesse*, 2001, 5 + 2 + 2 pages
 259. Dossier *Pour trouver des outils d'animation*, n.d., 1 pièce
 260. *Plaquette : Petite enfance et échec scolaire*, n.d. [post 1985], 17 pages
 261. Jean THIEL, *Environnement et qualité de vie*, n.d., 3 pages

260-262. Revues

262. *Un million de jeunes. Bulletin d'information du CJEF*, 1/01/1973, 1 numéro ; *Le million*, édité par le CJEF, février-mars [1975], n° très spécial, bientôt mensuel
 263. *Si vous saviez*, n° 1, 03/1981, spécial Campagne Emploi⁸⁷
 264. *Roulez jeunesse. Bulletin de liaison du Conseil de la jeunesse*, janvier-février-mars 1994, 1 numéro

265. Communiqués de presse, conférences de presse et coupures de presse, 1971-1996, 1999 et n.d.

⁸⁴ Voir aussi *supra* n° 123 : *Les organisations de jeunesse et l'ADEPS*, Bruxelles, CJEF, éditeur responsable : Xavier HOORNAERT, mai 1987, 114 pages ; n° 208 : *CJEF. Rapport d'activités 83-86*, Bruxelles, CJEF, 1986, 183 pages. Des publications du CJEF sont également conservées dans la bibliothèque documentaire de l'ARCA (ARCA/M/CJEF), voir *infra*, à la fin de l'inventaire.

⁸⁵ *Œil ouvert*, numéro spécial, avril-mai 1979.

⁸⁶ Réalisé par le groupe de travail Scolarité du CJEF.

⁸⁷ Voir aussi n° 154 et n° 273/3.

266. Notes manuscrites non identifiées, 1982 et n.d.

267. Prises de positions sur des situations dans des pays étrangers, 1980-1998 et n.d.⁸⁸

266-278. Réactions du CJEF sur des problèmes de société

268. Armée, 1972-1989

269. Cabines téléphoniques publiques (Campagne contre l'augmentation des tarifs des), 1998

270. Chômage, 1980-1984⁸⁹

271. Communautarisation, 1981 et n.d.

272. Crédits d'heures

1. Correspondance, 1971
2. Documents législatifs, 1973
3. Documentation, 1971-1973
4. Coupures de presse, 1971-1973

273. Emploi, 1975-1996⁹⁰

274. Interruption de grossesse, 1975 et n.d.

275. Objecteurs de conscience

1. Correspondance, 1980-1988
2. Statut des objecteurs, 1972-1980, et documents législatifs, 1988
3. *Si vous saviez*, mai 1980, 1 numéro : « L'objection de conscience : un enjeu pour demain »

276. Politique de la jeunesse, 1972-1974, 1979⁹¹ et n.d.

277. Prévention contre le sida (Campagne de), 1988

278. Statut de l'étranger, 1978 et n.d.⁹²

279. Vie associative, 1987-1989 et n.d.

280. Violence à la télévision (Action contre la), 1998-1999 et n.d.

281. Affiche éditée par le CJEF, n.d.⁹³

281-296. Documents législatifs

282. Arrêté royal organique fixant les critères d'octroi de subventions aux organisations de jeunesse reconnues, 20/07/1971

⁸⁸ Afghanistan, Algérie, Autriche, Chili, Liban et Zaïre.

⁸⁹ Avec notamment un dossier *Emploi des jeunes femmes. Revendications*, 1980 ; la Conférence nationale du travail, 20/11/1980 ; une rencontre avec le ministre Michel Hansenne, 1983.

⁹⁰ Avec notamment un historique sur le Mouvement Jeunes pour l'emploi ; Yves DELVAUX, *Réflexion préliminaire pour une promotion de l'emploi dans le secteur social et culturel*, 1980 ; CJEF, réunion de concertation emploi, 5/12/1983.

⁹¹ Avec un texte de Michel HANSENNE, ministre de la Communauté française, *Esquisse d'une politique globale de la jeunesse*, 1979, 12 pages.

⁹² Concerne notamment une Action en faveur du statut de l'étranger et un dossier *Accueil et Solidarité*, n.d., pagination multiple.

⁹³ *Ne tirez pas ! Les jeunes s'associent. Associez-les !*, n.d.

283. Décret fixant les conditions d'octroi de subventions aux organisations de jeunesse et aux organisations d'adultes en vue de la formation des cadres dans le domaine de l'éducation physique, des sports et de la vie en plein air, 10/07/1975, et projet de modification, 2/07/1979
284. Projet de circulaire adaptant les critères de reconnaissance des maisons de jeunes à la situation particulière des centres d'information et des centres de rencontres et d'hébergement des jeunes, 3/07/1980
285. Décret fixant les conditions de reconnaissance et d'octroi de subventions aux organisations de jeunesse, 20/06/1980⁹⁴
286. Avant-projet de décret fixant les conditions de reconnaissance et d'octroi de subventions aux centres de jeunes, rédigé suivant l'avis du CJEF, 31/05/1976 ; Projet de décret relatif aux centres de jeunes, 1980-1981⁹⁵ et projet de modification du décret, 1987-1988 ; Projet de décret déterminant les modalités d'agrément et de subventionnement des maisons de jeunes, centres de rencontres et d'hébergement et centres locaux d'information des jeunes et incluant la mise en œuvre d'un dispositif particulier relatif à une politique socioculturelle d'égalité des chances, 1999⁹⁶
287. Circulaire concernant l'occupation des installations scolaires de l'Etat par des tiers dans le cadre de la gestion séparée, pendant la période de vacances, 1987-1988
288. Proposition de décret relatif aux plaines de jeux, 25/05/1988
289. Avant-projet de Décret d'Aide à la jeunesse, 1989⁹⁷
290. Proposition de décret reconnaissant les brevets d'animateur volontaire de jeunesse (B.A.V.J.) et de coordinateur volontaire de jeunesse (B.C.V.J.) par le Ministère de la Culture et des Affaires sociales de la Communauté française, CJEF, 24/02/1994
291. Projet de Décret Centres de vacances, CJEF, 2/06/1994⁹⁸
292. Projet de décret sur les missions, les congés pour mission dans l'enseignement de la Communauté française et son incidence sur les organisations de jeunesse, 1996
293. "Décret Onkelinx", 1997⁹⁹

⁹⁴ Avec une Mise en parallèle des textes des décret fixant les conditions de reconnaissance et d'octroi de subventions aux organisations de jeunesse, 1975, et des textes de 1982, 1988 et 1995.

⁹⁵ Avec notamment des avis émis par l'Interfédérale des Maisons de Jeunes, la Maison des Jeunes d'Auderghem, la Jeunesse communiste de Belgique, le Centre national d'information des jeunes, du CJC, etc.

⁹⁶ Avis du CJEF, 1999, 4 pages ; ce décret du 20 juillet 2000 est publié au *Moniteur belge*, 26 août 2000, p. 29180-29191.

⁹⁷ Réflexions sur l'avant-projet de Décret d'Aide à la jeunesse, CJEF, 26/10/1989 (avis de la Commission « Droits des jeunes » du CJEF). Voir *Aide à la jeunesse. Décret de la Communauté française du 4 mars 1991 et travaux préparatoires*, Bruxelles, 1991, 109 pages (*Les cahiers du Conseil de la Communauté française de Belgique*, 1).

⁹⁸ Avis de la Commission « Enfance » du CJEF.

⁹⁹ Note de discussion sur le projet Onkelinx. Laurette Onkelinx a présenté en 1996 quarante propositions pédagogiques qui se transforment en décret-cadre définissant les missions prioritaires de l'enseignement obligatoire, adopté le 17/07/1997.

294. Projet de décret créant un Conseil supérieur de l'éducation permanente, 1997
295. Avant-projet modifiant la composition et l'organisation du Conseil supérieur de l'audio-visuel, 1997¹⁰⁰
296. Décret Jeunesse, 1998¹⁰¹
297. Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif à l'Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse, 1998
298. *Inventaris van wettelijke regelingen, criteria, voorschriften voor het jeugdwerk in Vlaanderen*, Bruxelles, Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap – Dienst Jeugdwerk, 1987, 260 pages

297-308. Conseils provinciaux et services provinciaux de la jeunesse

299. Conseils et services provinciaux de jeunesse. Généralités, 1964, 1984 et n.d.¹⁰²
300. Relations du CJEF avec les Conseils provinciaux de jeunesse, 1973
301. Relations du CJC avec les Services provinciaux de la jeunesse, 1980
302. Service provincial du Brabant et projet du Conseil consultatif de la jeunesse, 1966 et n.d.
303. Services provinciaux de Bruxelles-Brabant wallon, 1980
304. Conseil de la jeunesse d'expression française de l'Agglomération de Bruxelles, n.d.
305. Conseil de jeunesse et Service provincial de l'enfance et de la jeunesse du Hainaut, 1964, 1977, 1980 et n.d.
306. Conseil de la jeunesse de la province de Liège, 1963-1983 et n.d.¹⁰³
307. Conseil provincial des jeunes, province du Luxembourg, 1964, 1 pièce
308. Conseil provincial de la jeunesse, province de Namur, 1956-1982 et n.d.¹⁰⁴
309. Conseils provinciaux des provinces d'Anvers, de Flandre orientale et du Limbourg, 1963

309-328. Conseils communaux de la jeunesse¹⁰⁵

310. Conseils communaux de la jeunesse. Généralités, 1964-1965, 1980, 1994, 1999 et n.d.¹⁰⁶

¹⁰⁰ Avis du CJEF, mars 1997 (Commission « Médias »).

¹⁰¹ Avis du CJEF, 13/05/1998.

¹⁰² Certains documents concernent les Conseils provinciaux et les Conseils communaux de la jeunesse. Avec des documents et des avis émanant notamment du CJEF, de L. Maniquet (1964), du CJC (1964) et du MOC (1984).

¹⁰³ Avec une exposition itinérante « Les jeunes dans la province », 1972-1973, et un numéro de *Coquille. Le journal qui en sort*, bulletin d'information du Service de la jeunesse de la province de Liège, n° 5, septembre-octobre-novembre 1983.

¹⁰⁴ Avec les résultats de l'enquête « Apprentis », 1982.

¹⁰⁵ Des mesures comme l'abaissement de l'âge de l'électorat (18 ans, à partir de 1970) et de l'éligibilité (21 ans, à partir des élections de 1970) témoignent d'un souci d'intéresser davantage les jeunes à la vie politique locale. Dans le même sens, certaines communes ont créé des « conseils de jeunes ».

311. Conseils communaux des enfants et conseils communaux des jeunes. Listes, 1960 (?) et 2000
312. Conseils communaux de l'Agglomération de Bruxelles, 1963, 1972 et n.d.
313. Conseil de la jeunesse d'Anderlecht. Projet de statuts, n.d., 1 pièce
314. Commission communale de la jeunesse d'Auderghem, n.d., 1 pièce
315. Conseil communal des jeunes. Dison, 1965, 1 pièce
316. Conseil de jeunesse d'Eupen, 1965 et n.d.
317. Conseil communal de la jeunesse. Ferrières, n.d., 1 pièce
318. Commission consultative de la jeunesse. Huy, 1965, 1 pièce
319. Commission communale consultative de la jeunesse. Liège, 1965-1984 et n.d.
320. Conseil communal des jeunes. Limal, 1965 et n.d.
321. Gemeentelijke Jeugdraad. Maldegem, 1966, 1 pièce
322. Conseil communal des jeunes. Marche-en-Famenne, 1964 et n.d.
323. Commission consultative de la jeunesse. Nivelles, 1982
324. Conseil de la jeunesse. Saint-Josse-ten-Noode, 1963-1965
325. Conseil communal de la jeunesse. Saint-Servais, 1964, 1 pièce
326. Comité des jeunes de Schaerbeek, 1964, 1 pièce
327. Conseil communal des jeunes. Theux, 1965
328. Stedelijke Jeugdraad. Vilvoorde, 1966, 1 pièce
329. Conseil communal de la jeunesse et Commission de la jeunesse. Woluwe-Saint-Lambert, 1959-1965 et n.d.
330. Chambre des représentants. Commission de l'éducation nationale et de la culture, Liste de membres, n.d.
331. Commission consultative des centres de jeunes, 1981-1982¹⁰⁷

¹⁰⁶ Avec des documents et des avis émanant du CJEF, du CJC, de la Conférence nationale de la jeunesse communiste.

¹⁰⁷ Notamment une interpellation émanant de la Maison des jeunes et de la culture Vivace, Tourinnes-Saint-Lambert, 1982.

Documents et périodiques du CNJ et du CJEF, conservés dans la bibliothèque documentaire de l'ARCA

Publications du CJEF conservées dans la bibliothèque documentaire de l'ARCA

La formation à l'animation, Bruxelles, CJEF, 1980, 11 pages

Le nouvel ordre protecteur, Bruxelles, CJEF, 1981, 271 pages

Pour une politique globale de la jeunesse. Livre vert du C.J.E.F. réalisé dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse et présenté à l'occasion de la première rencontre communautaire, Bruxelles, CJEF, 1985, 96 pages

Signé Jeunes. Livre blanc des organisations non gouvernementales dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, Bruxelles, CJEF, 1985, 204 pages

Luciano BAREL, Chantal OCHELEN, Robert DEDOUAI, Yvan MAYEUR, Étienne VAN PARIJS, *Une nécessaire révision des lois de milice, Spécial Traits*, Bruxelles, CJEF, éditeur J.M. Constant, [post 1986], 160 pages

Jeunesse. L'envers du tableau. « Passons l'éponge », Bruxelles, CJEF, s.d., 62 pages

Publications du CNJ conservées dans des bibliothèques de l'UCLouvain

Critères de qualification des organisations de jeunesse, Bruxelles, CNJ, 1953, 32 pages
BMAG AL 32163

Recueil des lois et arrêtés concernant les problèmes de jeunesse, s.l., CNJ, 1966, pagination multiple
BDRT FJ 701

Publications du CJEF conservées dans des bibliothèques de l'UCLouvain

Pour un abaissement de l'âge de la majorité civile et politique en Belgique, s.l., CJEF, 1974, 20 pages (Commission Droits et responsabilités des jeunes, 3)
BDRT PK 02

Yvan VANDENBERGH, *Le livre blanc de la protection de la jeunesse*, Bruxelles, CJEF, 1977, 158 pages
BDRT FJ 0 LIVRE

Conférence des jeunes pour l'emploi, Bruxelles, CJEF, 1983, 151 ; pages
BMAG AL 43677

Journée d'étude sur la protection de la jeunesse, Namur, 23 avril 1985, Bruxelles, CJEF, 1985, 2 volumes
BDRT FJ 701